



Comment déployer des solutions de mobilité efficaces et adaptées en territoire rural ?

Journées TEPOS

Atelier Mobilité : informations

25 septembre 2019

Objectifs de cette matinée

- Pouvoir dresser les contraintes/opportunités de la Mobilité rurale
- , avec des retours d'expérience concrets
- , en laissant les échanges directs et interactifs

N'hésitez pas à intervenir !



Organisation : **9h00 - 12h00**

09h – 10h45

10h45 Pause de 15 minutes

11h reprise jusqu'à midi



Interventions

Déploiement efficace de solutions concrètes d'écomobilité (covoiturage, autopartage, plans de mobilité, etc)

Alexandre CHEVILLON,
chargé de mission énergie-climat, Parc des Grands Causses

Promotion du covoiturage à l'échelle d'un vaste bassin d'emplois entre la France et la Suisse

Carole ZAKIN, *chargée de mission énergie, Parc du Haut Jura*

Relier accompagnement et infrastructure pour faire évoluer le mix énergétique de la mobilité vers le renouvelable en Vendée

Philippe GARDES
Chef de service Service Energie – Environnement SYDEV

Animation qui sommes-nous? Inddigo?

- **Sophie MOUSSEAU**, Responsable stratégie énergétique, air et climat
- **Guillemette PINAROLI**, directrice de projets Mobilité



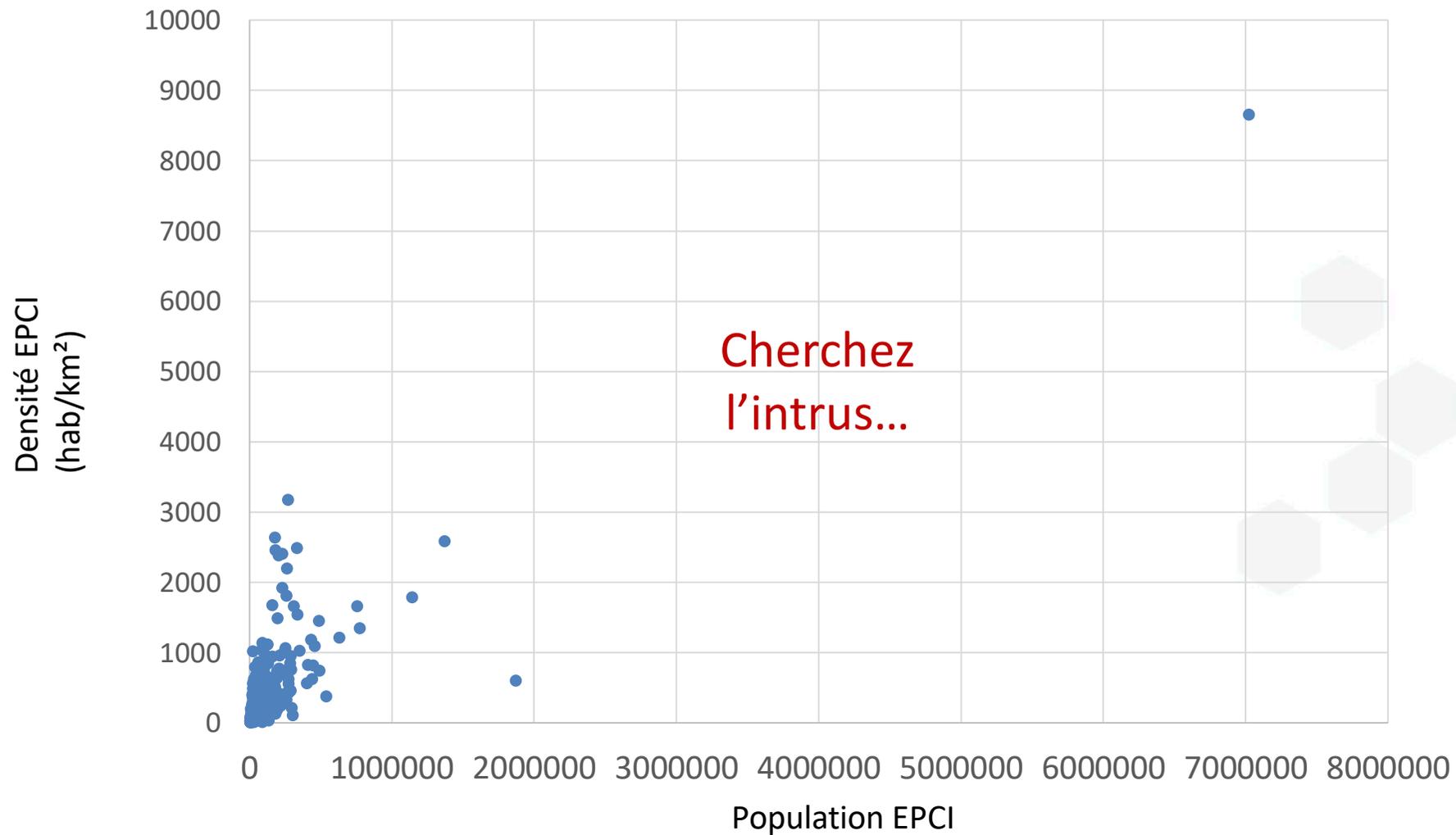
◆ La mobilité rurale, oui mais encore?

gouvernance déplacement financement
voiture
mobilité cibles motifs
actions densité
distance portage captifs budget
alternatives

Un des curseur pour définir la mobilité rurale est la densité

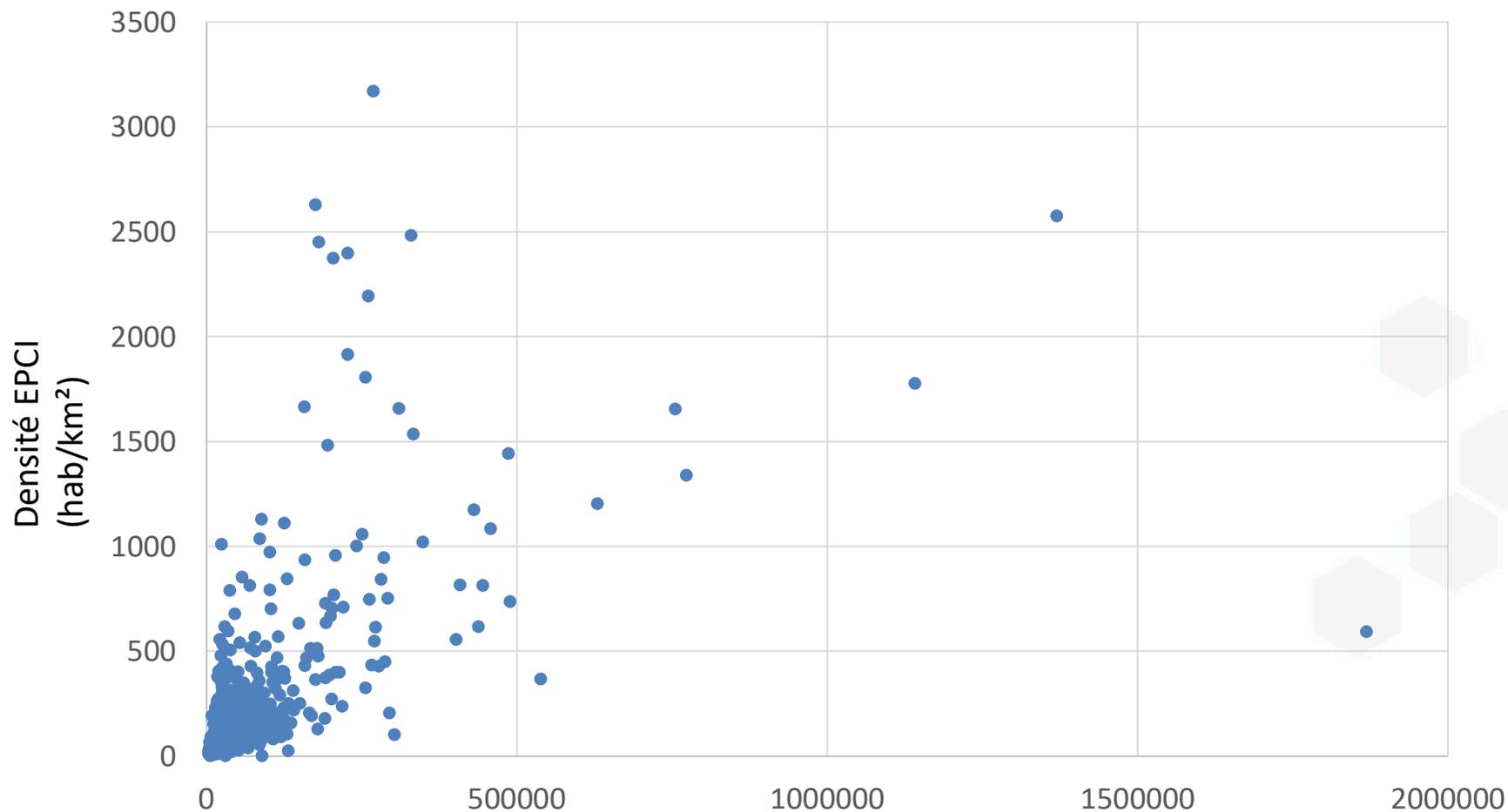
DENSITE ET EPCI

- Tout est relatif...



DENSITE ET EPCI

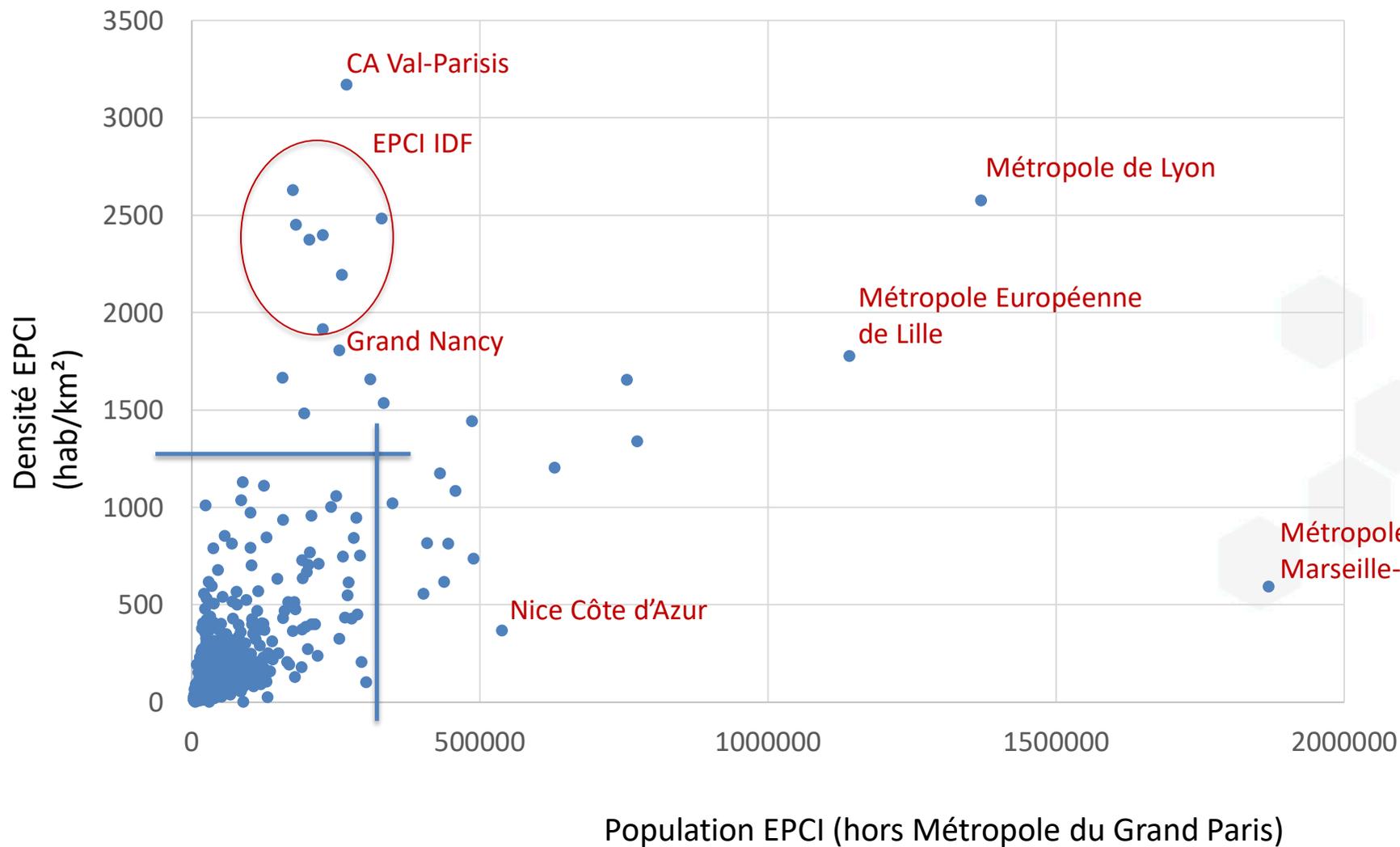
- Rapprochons-nous un peu...



Population EPCI (hors Métropole du Grand Paris)

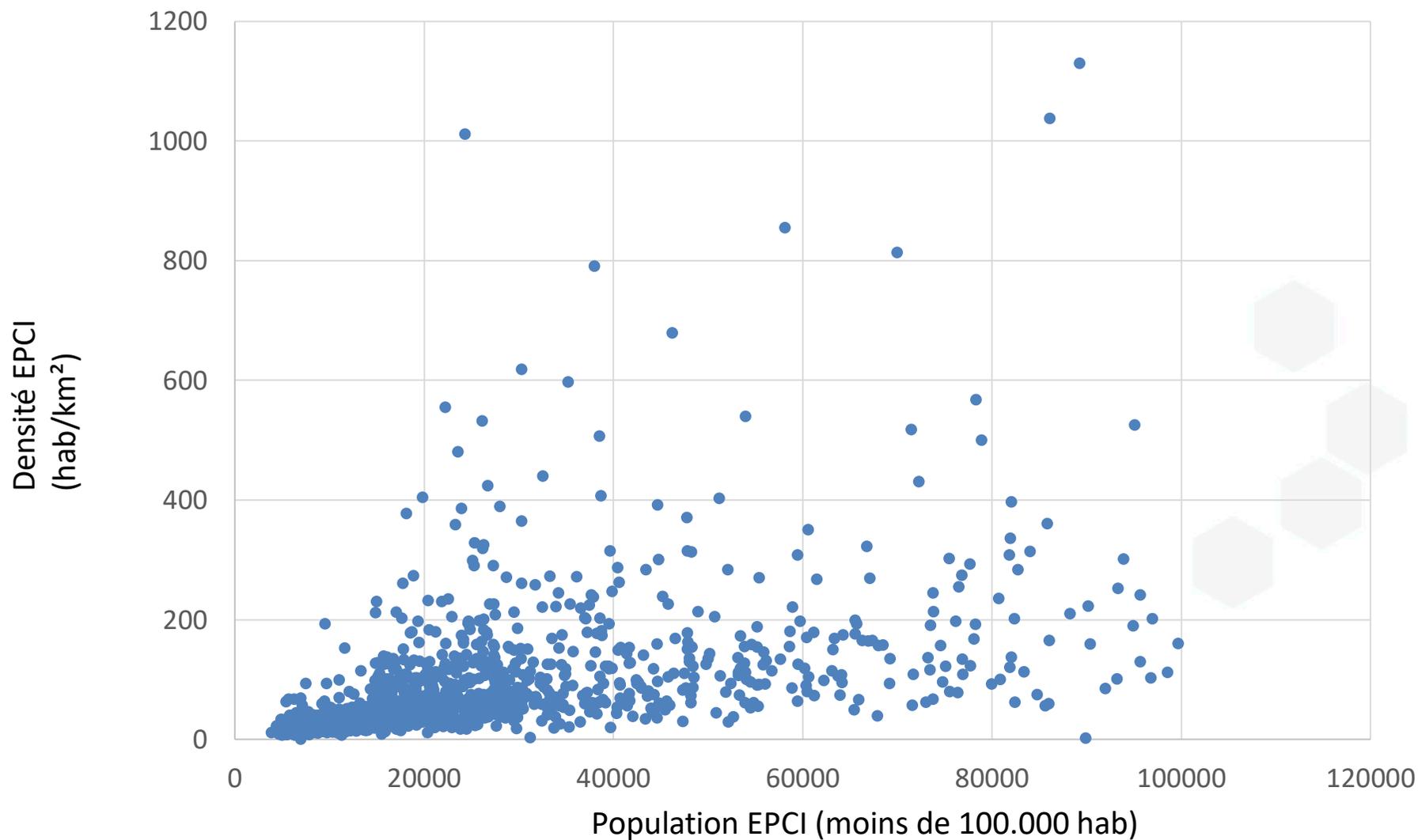
DENSITE ET EPCI

- Rapprochons-nous un peu...



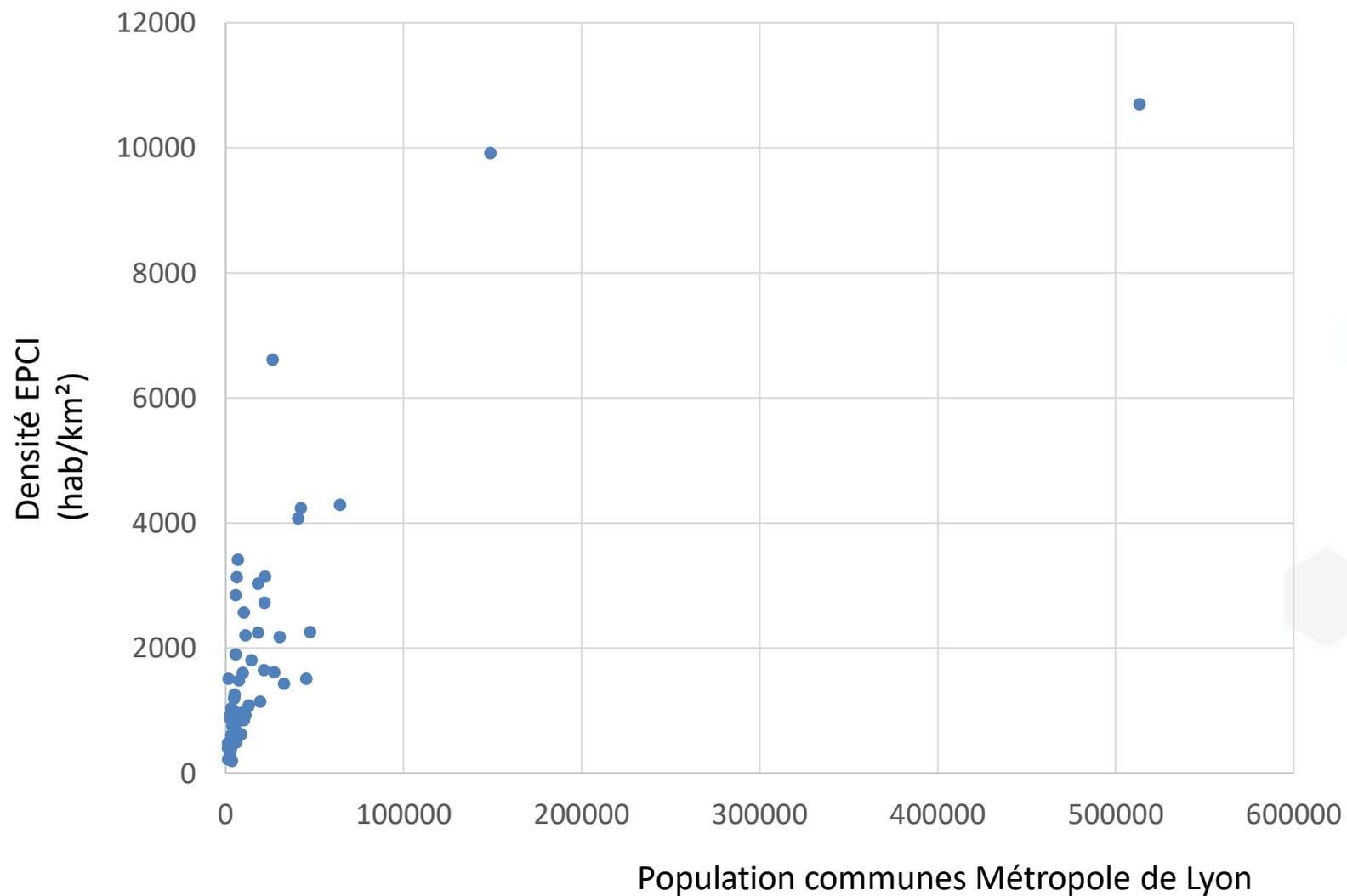
DENSITE ET EPCI

- Encore un peu ?



DENSITE ET EPCI

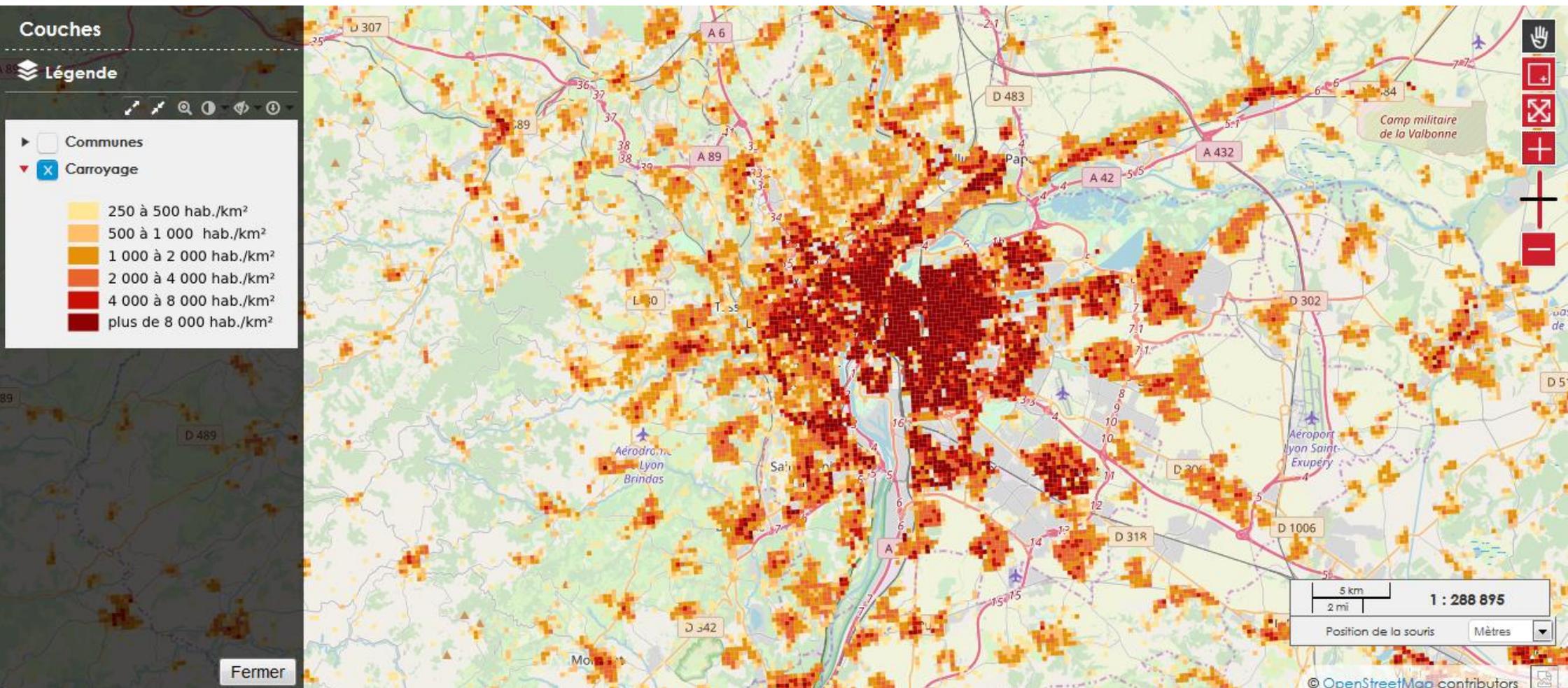
- **Même chez les plus grands...**



◆ Zonage INSEE (définitions simplifiées)

- Carreaux (1 km²) dense : densité > 300 hab/km²
- Très dense : > 1.500 hab/km²
- Très peu dense : < 25 hab/km²
- Maille dense : Ensemble de carreaux denses de plus de 5.000 habitants
- Commune dense : plus de 50% de la population dans des mailles denses

EXEMPLE DE CARROYAGE



1. TERRITOIRES ET BESOINS DE MOBILITÉ

- Illustrations



Villeurbanne

69100

Partiellement couvert · 17 °C
12:34



Itinéraires



Enregistrer



À proximité

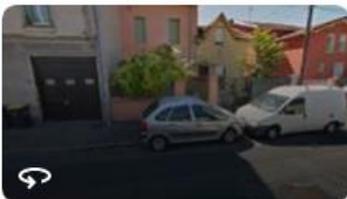


Envoyer vers
votre
téléphone



Partager

Photos



Photos



Lyon 3^{ème} (plus de 8.000 hab/km²)

1. TERRITOIRES ET BESOINS DE MOBILITÉ

Bron

69500

Ensoleillé dans l'ensemble · 17 °C
12:38

Itinéraires Enregistrer À proximité Envoyer vers votre téléphone Partager

Photos



Bron (4.000 à 8.000 hab/km²)

1. TERRITOIRES ET BESOINS DE MOBILITÉ

Villette-d'Anthon

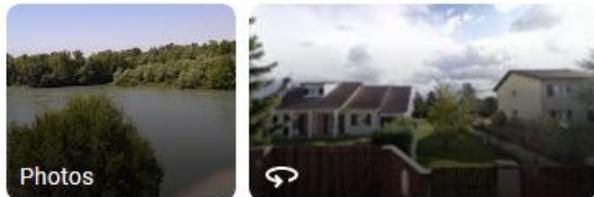


Villette-d'Anthon

Nuageux dans l'ensemble · 16 °C
12:44

Itinéraires Enregistrer À proximité Envoyer vers votre téléphone Partager

Photos



Villette d'Anthon (1.000 à 2.000 hab/km²)

1. TERRITOIRES ET BESOINS DE MOBILITÉ

☰ tramoyes 🔍 ✕



Tramoyes
01390

☁️ Nuageux dans l'ensemble · 16 °C
12:47

📍 📖 📍 📱 🔄

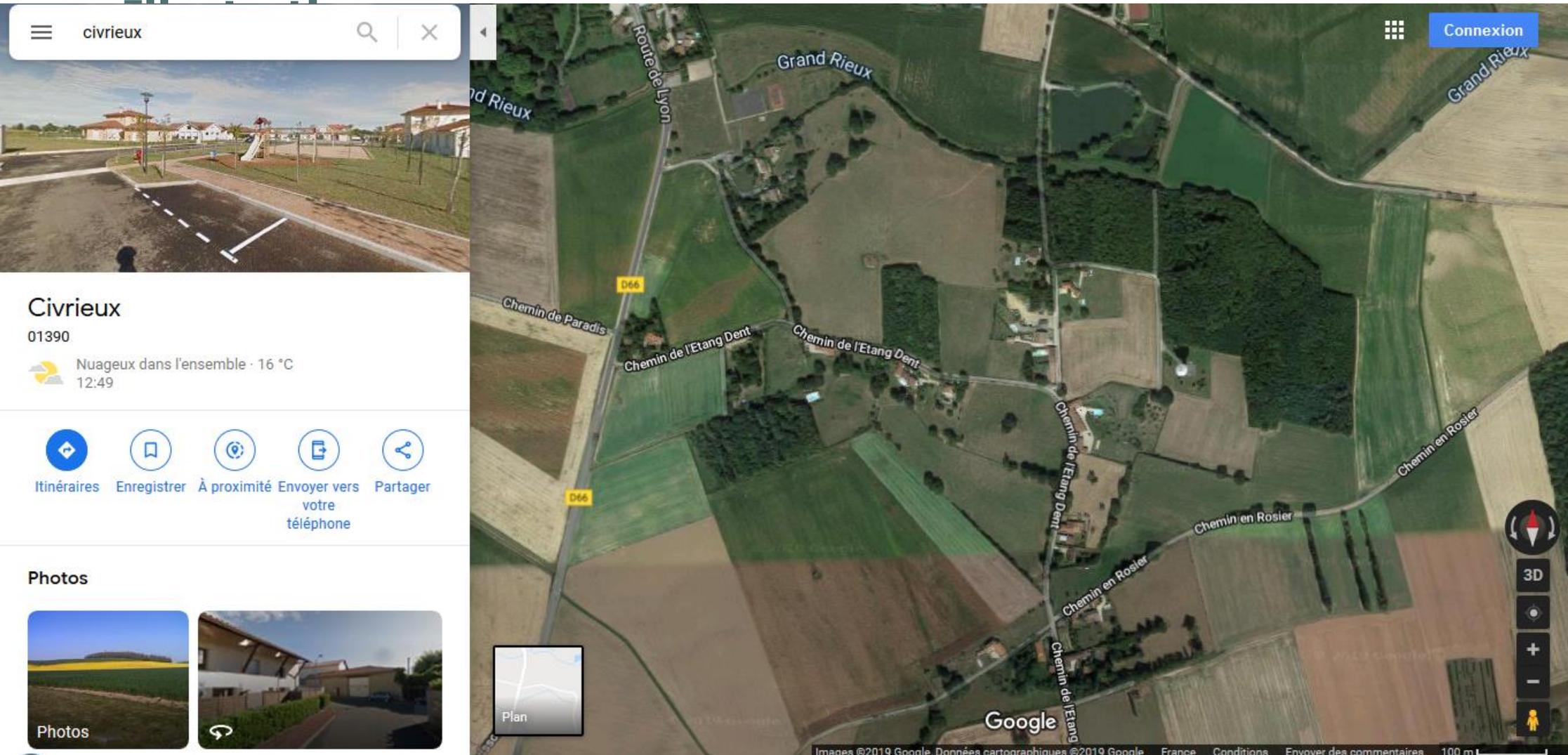
Itinéraires Enregistrer À proximité Envoyer vers votre téléphone Partager

Photos



Tramoyes (500 à 1.000 hab/km²)

1. TERRITOIRES ET BESOINS DE MOBILITÉ



Civrieux (250 à 500 hab/km²)

1. TERRITOIRES ET BESOINS DE MOBILITÉ

> 8.000 hab/km²



4.000 à 8.000 hab/km²



2.000 à 4.000 hab/km²



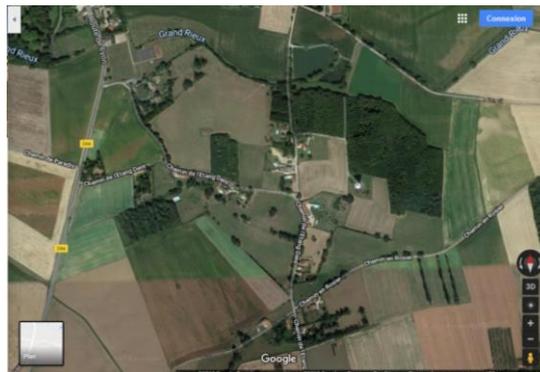
1.000 à 2.000 hab/km²



500 à 1.000 hab/km²



250 à 500 hab/km²



La mobilité rurale est donc partout!

- **Combien de % de la population habitent dans des zones peu denses ou très peu denses?**

14%

24%

34%

44%

54%



Source : insee

En synthèse

- ◆ Les plus fortes densités se retrouvent globalement sur les territoires les plus peuplés
- ◆ Les densités les plus faibles se retrouvent globalement sur les territoires les moins peuplés
- ◆ Les faibles densités ne sont pas l'apanage des territoires les moins peuplés
- ◆ Les densités locales sont généralement très variables au sein d'un même territoire

En synthèse MOBILITE

- plus de 70% des déplacements se font en automobile dans les zones peu denses
- L'offre en TC régulière n'est pas évidente à mettre en place (quid choix entre desserte fine/temps de parcours)
- Une accessibilité aux services parfois peu simple : les services intermédiaires ou supérieurs (au sens BPE INSEE) sont souvent éloignés
- 20 km = distance moyenne domicile-travail
- 30 km/jour pour les déplacements du quotidien
- Environ 25% de la population a plus de 65 ans (et croissance régulière des plus de 75 ans isolés); 26% ont moins de 25 ans
- Des territoires où la compétence mobilités peut-être éloignée : région, Communauté d'agglomération, communauté de communes....

◆ Avec un tel constat qu'est ce qu'il est possible de mettre en place comme actions?

Déploiement efficace de solutions concrètes d'écomobilité (covoiturage, autopartage, plans de mobilité, etc)

Alexandre CHEVILLON,
*chargé de mission
énergie-climat, Parc des
Grands Causses*

QUELS CIBLES ?

- moins qu'en zones urbaines (26% contre 31%), mais plus forts besoins d'accompagnement

JEUNES SCOLARISÉS

enfants
adolescents

JEUNES ADULTES

actifs occupés
recherche d'emploi
itinéraire d'insertion

PARENTS

personnes à mobilité réduite

- davantage de situations précaires

- davantage qu'en zones urbaines (23% contre 17%), et fort isolement (30% des plus de 65 ans ne se déplacent pas)

SENIORS

jeunes retraités
anciens

QUELS MOTIFS?

	3 MIN. EN ZONE URBAINE, 6 À 10 MIN. EN ZONE PEU DENSE	PLUS ÉLOIGNÉS EN DISTANCE, SOUVENT PEU ACCESSIBLE EN TC, MAIS TEMPS DE PARCOURS VOITURE PROCHES	
ETUDES	primaire	collège	lycée
TRAVAIL	DISTANCES PLUS LONGUES		
COMMERCES	pain, alimentation, carburant, DAB, presse	habillement, bricolage, équipement	
ADMINISTRATIONS	Mairie	Pôle Emploi, CAF, CPAM	préfecture
LIEUX DE SANTÉ	médecin, pharmacie, infirmière	dentiste, spécialiste	spécialiste ++, hôpital
LIEUX DE LOISIRS	parc, salle des fêtes, café, terrain de sport	restauration, spectacle, pleine nature	
FAMILLE, AMIS			
LIEUX DE TRANSPORT		TER	TER++, TGV

MOTIFS ET MODES DE DEPLACEMENTS

- ETUDES
- TRAVAIL
- COMMERCES
- ADMINISTRATIONS
- LIEUX DE SANTÉ
- LIEUX DE LOISIRS
- FAMILLE, AMIS
- LIEUX DE TRANSPORT

BESOINS DE MOBILITE LES PLUS SENSIBLES



Presque universel : seuls 8 % des ménages non équipés en zones peu dense



Presque disparu, mais a été presque universel, et toujours un fort potentiel



Universel, et presque autant utilisé qu'en ville dense



La quadrature du cercle en zone peu dense !



Mobilité inversée : faire voyager les services

COVOITURAGE



Et la voiture autrement!

Focus sur le covoiturage

Promotion du covoiturage à l'échelle d'un vaste bassin d'emplois entre la France et la Suisse

Carole ZAKIN, chargée de mission énergie, Parc du Haut Jura

◆ **La question de la compétence mobilité est importante, mais pas limitante**



◆ GOUVERNANCE

• Qui fait quoi ? Organisation

Collectivité	Organise
Commune	<ul style="list-style-type: none">- Gestion des voies communales- Organisation de services de proximité (transport, pedibus, vélobus, information...)- Stationnement covoiturage
EPCI et Syndicats détenteurs de la compétence AOM (CA, CC, SM, PETR)	<ul style="list-style-type: none">- Organisation des services de transport public- Participation au développement des modes actifs et des usages partagés de la voiture (covoiturage, autopartage)- Transport de marchandise et logistique urbaine en cas de carence de l'offre privée- Conseil en mobilité
Région	<ul style="list-style-type: none">- Organisation des services non urbains en dehors des ressorts territoriaux des AOM (délégable)- Organisation et financement des services ferroviaires régionaux de voyageurs (TER) et des services routiers effectués en substitution

◆ GOUVERNANCE

- **Transports publics urbains**

- ◆ Services non saisonniers dans le ressort territorial d'une AOM
- ◆ Au moyen de véhicules de transport guidé ou de tout véhicule terrestre à moteur, à l'exception des autocars
- ◆ Espacement moyen des arrêts < 500 m
- ◆ ratio entre fréquence en heures de pointe et en heure creuse < 2,5

- **Les autres formes de transport public sont considérés comme « non urbains »**

- ◆ Services organisés par la Région en dehors des ressorts territoriaux des AOM
- ◆ Compétence déléguable aux communes, groupements de communes ou Départements
- ◆ Sauf transport des élèves handicapés, et services pris en charge par des syndicats mixtes AOT avant 2015

GOVERNANCE

• Qui fait quoi ? Organisation



CRÉATION D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- GESTIONNAIRE DE VOIRIE (TRAVAUX)
- GESTIONNAIRE DE VOIRIE OU AOMD (ÉTUDES)



POLICE DE CIRCULATION

- POUVOIR DE POLICE



ECLAIRAGE DES VOIES

- POUVOIR DE POLICE



ENTRETIEN

- GESTIONNAIRE DE VOIRIE (CONVENTIONNEMENT POSSIBLE SI L'AMÉNAGEMENT EST SUR LES ABORDS)



AMENAGEMENT DE STATIONNEMENT

- POUVOIR DE POLICE (SUR ESPACE PUBLIC)



JALONNEMENT

- ... (NON DÉFINI)



COMMUNICATION, PROMOTION, SUIVI

- AOMD (AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ DURABLE)
- OU COMMUNES



SERVICES

- AOMD

ACTEURS DE LA MOBILITE

• Qui fait quoi ? Réalisation

Acteur	Réalise
Transporteurs (groupes, autocaristes), SPL, Régies, Taxis, VTC, Associations	- Exploitation des services de transport
Plateformes mobilité locales	- Informe, conseille, accompagne, prend en charge des publics cible (accès à l'emploi, publics en insertion)
Régies, SPL, Associations, transporteurs	- Gestion de services de location de vélos (longue durée, courte durée) et de VAE
Opérateurs d'autopartage	- Proposent des services d'autopartage, avec un soutien variable des collectivités
Plateformes covoiturage	- Proposent des mises en relation entre conducteurs et passagers
Collectivités, Associations	- Conseil en mobilité, formation, promotion, animation
Collectivités, Associations	- Apportent des services au plus près des habitants

◆ Energie et transport, quelles solutions aujourd'hui et demain

Relier accompagnement et infrastructure pour faire évoluer le mix énergétique de la mobilité vers le renouvelable en Vendée

Philippe GARDES
Chef de service
Service Energie –
Environnement SYDEV